

PROGRAMME REVITALISATION

ANNEXE 1 du règlement L-12650

FORMULAIRE

Demande de crédit de taxes

Numéro de dossier : DÉ-

(à l'usage de Ville de Laval)

PARTIE 1 – BÂTIMENT ET UNITÉ D'ÉVALUATION

Adresse:

Numéro de lot:

Valeur du bâtiment au rôle d'évaluation:

Le bâtiment visé par votre demande est-il un bâtiment principal?

Article 5 (1)

Oui

Non

Le bâtiment visé par votre demande est-il situé à l'intérieur du territoire d'application du programme?

Article 3

Se référer aux annexes A et B du Règlement L-12650

(Plans/secteur de revitalisation Parc industriel Centre - Annexe A et Parc industriel Est - secteur Saint-Vincent-de-Paul - Annexe B)

Oui

Non

Est-ce que les usages actuels du bâtiment sont des usages industriels ou commerciaux?

Article 5 (2)

Oui

Non

Est-ce que les usages actuels du bâtiment sont conformes au règlement L-2000?

Article 5 (3)

Oui

Non

Est-ce que l'immeuble devra être acquis éventuellement par la Ville?

Article 7 (3)

Oui

Quand?

Pourquoi?

Non

Description détaillée des usages exercés dans le bâtiment et des activités de ses occupants:

Nom et prénom du requérant:

Nom du représentant du requérant:

Adresse:

Numéro de téléphone:

Adresse courriel:

Est-ce que vous êtes le propriétaire de l'immeuble ?

Oui

Non

Joindre une copie de l'acte d'acquisition

Articles 4 al.1 et 9 a) et c)

Qui sont le ou les occupants de l'immeuble ?

Nom:

Adresse:

Activités:

Superficie occupée (m²):

PARTIE 1 – BÂTIMENT ET UNITÉ D'ÉVALUATION (SUITE)

Est-ce que vous êtes un occupant de l'immeuble?

Oui

Joindre une copie du bail
Articles 4 al.1 et 9 a) et c)

Non

Si oui, qui est le propriétaire de l'immeuble?

Nom:

Adresse:

PARTIE 2 – TRAVAUX

Construction

Démolition-
Reconstruction

Rénovation

Agrandissement

Article 6

Précisez:

Indiquer les détails du projet et les principaux coûts:

Date de la demande de permis:

Date de début des travaux:

Date prévue pour la fin des travaux:

Coûts estimés des travaux:

Superficie avant les travaux (m²):

Superficie après les travaux (m²):

Augmentation minimale prévue de la valeur inscrite au rôle d'évaluation à la suite des travaux admissibles:

Article 8

Selon vous, l'augmentation de la valeur du bâtiment après les travaux par rapport à sa valeur avant les travaux sera-t-elle d'au moins 30%?

Oui

Non

Autres investissements, équipements, etc. (excluant les travaux mentionnés ci-haut):

Est-ce que les travaux feront l'objet d'une certification?

Article 10 (f)

Oui

Non

Laquelle parmi les suivantes :

Article 1

Certification BOMA BEST

Certification LEED Canada

Certification Living Building Challenge

Est-ce que les usages du bâtiment à la suite des travaux seront conformes au règlement L-2000?

Article 5 (4)

Oui

Non

Est-ce que les usages du bâtiment à la suite des travaux seront des usages industriels ou commerciaux?

Article 5 (2)

Oui

Non

Une partie des travaux est-elle visée par d'autres programmes de crédit de taxes?

Article 7 (1)

Oui

Quels sont ces travaux?

Non

Une partie des travaux est-elle exemptée de taxes foncières ou admissible à un remboursement de ces taxes?

Article 7 (2)

Oui

Non

PARTIE 3 – DÉCLARATIONS DU REQUÉRANT

Je déclare ce qui suit :

- Je suis le propriétaire ou l'occupant du bâtiment mentionné ci-haut, situé à l'intérieur du territoire d'application du programme (*Article 9 b*);
- Je demande un crédit de taxes pour la construction, la démolition-reconstruction, l'agrandissement ou la rénovation du bâtiment mentionné ci-haut;
- Je suis informé que les travaux ne doivent pas débuter avant d'avoir obtenu l'avis écrit de la conformité et de l'acceptation de ma demande du responsable du programme (*Article 7 (4)*);
- Je suis informé que les travaux ne doivent pas débuter avant la délivrance de tous les permis et certificats requis par la Ville (*Article 7 (5)*);
- Je m'engage à informer par écrit le responsable du programme, dans les dix jours de la survenance de l'un ou l'autre des événements suivants :
 - de tout changement dans les informations transmises et les documents remis (*Article 10 a) et b)*);
 - de tout changement dans les usages et les activités exercées dans l'immeuble, dès que ceux-ci sont exercés (*Article 10 c)*);
 - de toute cessation d'usage et d'activité, dès que ceux-ci cessent (*Article 10 d)*);
 - lorsque les travaux sont complétés (*Article 10 e)*);
 - lorsqu'une des certifications mentionnées ci-haut a été obtenue et en remettre une copie (*Article 10 f)*);

J'atteste que toutes les informations et tous les documents transmis sont exacts.

Nom du représentant du requérant :

Nom du requérant :

Signature : _____

Date : _____

PARTIE 4 – DOCUMENTS DEVANT ACCOMPAGNER LA DEMANDE

Copie de l'acte d'acquisition ou du bail

Jointe

Ce formulaire complété, toutes les informations et tous les documents requis doivent être déposés auprès du responsable du programme avant le 31 décembre 2020 (*Articles 5 (5) et 9*).

Service du développement économique de la Ville de Laval
1555, boul. Chomedey, bureau 100, Laval (Québec) H7V 3Z1
lavaleconomique@laval.ca lavaleconomique.com